Préambule

Vers 1970, les « aînés » de Charsonville se souvenaient avoir entendu parler leurs parents ou grands parents du « château de la Mercellerie». Ils situaient ce mystérieux château au sud du bourg de Charsonville, à l’Est du hameau de Vilaine, au lieu dit « La Mercellerie ». Ces aînés l’ont d’ailleurs transcrit dans leur petit journal du club « les cheveux d’argent », intitulé « Charsonville, hier et aujourd’hui », dont voici l’extrait :

« *Selon une ancienne tradition, non contrôlée, il aurait existé un château à la Mercellerie, ferme de M Noël Carrougeaux, se trouvant à l’extrémité est de Vilaine.* »

C’est à partir de cette phrase que j’ai débuté mes recherches pour vérifier l’existence ou non d’un « château » à la Mercellerie car malheureusement il n'en subsiste plus aucune trace physique aujourd’hui.

Implantation du « château »

En remontant le temps jusqu’au début du 19ème siècle, on peut voir sur le plan « napoléonien » de 1829, que le « quartier de la Mercellerie » n’était composé que de seulement 3 bâtiments habités dont un bâtiment disparu aujourd’hui qui pouvait donc être le « château ». C’est en effet la seule habitation de la Mercellerie qui ressemblait à un « château » (voir figure 1 ci-dessous).

Ce document est issu du site loirebeauce-encyclopedia.fr. Tous droits réservés Racines du Pays Loire-Beauce.

Figure 1

En 1829, le « château » existait donc encore. Il était implanté à 10m environ du chemin de Charsonville à Marchenoir, parallèlement à celui ci, sur un terrain de 60m par 45m de large, clos par des arbustes.

La façade Est, qui donnait sur un grand jardin, était droite ce qui n'était pas le cas de la façade Ouest donnant sur l'entrée de la propriété.

La maison, de forme rectangulaire, mesurait un peu plus de 20m de longueur et 5m de large soit une surface d'environ 100m2 au sol ce qui en faisait une maison « de notable » ou « de maître ». En effet, cette petite surface ne correspondait pas à la surface, beaucoup plus importante, d'un véritable « château » mais plutôt à celle d'un manoir comme l'actuel manoir du bourg. Il est très possible que cette maison devait avoir un étage.

Pour information, le mot « château » n'est jamais employé dans les archives de Charsonville. Ainsi, par exemple, les mots, pour désigner l'actuelle maison seigneuriale au bourg dans les actes, sont : « maison seigneuriale » ou « grand'maison ».

Qui habitait cette maison bourgeoise ?

Je pense que le propriétaire et peut être le bâtisseur de la maison bourgeoise de la Mercellerie a été **Jacques Guibourg, notaire Royal**.

En effet, dans un acte de 1686 (voir figure 2 ci-dessous), Jacques Guibourg écrivait qu'il était « *notaire et huissier royal* » et qu'il demeurait à la «*Mercerye* » paroisse de Charsonville.

Figure 2

Transcription :

1ère ligne : Pardevant le notaire tabellion a

2ème ligne : Charsonville soussigné furent présents Maistre

3ème ligne : Jacques Guibourg notaire et huissier royal demeurant

4ème ligne : A la mercerye paroisse de Charsonville Comme ayant

5ème ligne : Charge de maître Antoine Liger l'ainé procureur

6ème ligne : a baugency son beau père d'une part et Françoise Ragon

7ème ligne : femme séparée de bien par son contrat de mariage

8ème ligne : d'avec aignan Chandavoine demeurant à Villiers

On peut déduire du document ci-dessus que Jacques Guibourg et sa famille demeuraient dans le « château » qui était une belle demeure bourgeoise avec un grand jardin d'agrément.

Qui était Jacques Guibourg ?

Jacques Guibourg était né le 17/2/1638 à Chécy (paroisse St Pierre) de Etienne Guibourg et de Anne Mauger.

Il habitait et exerçait la profession de praticien (justice) à Orléans. Il s'était marié le 26/11/1661 avec Marie Amellon à Orléans (paroisse Notre Dame de Recouvrance).

Les enfants du couple se nommaient ; Jacques, Pierre, Marin et Marie Guibourg née vers 1666, mariée à Ouzouer Le Marché en juillet 1684, avec Germain Lepage.

Après son mariage, il demeura encore à Orléans, car, dans un acte de 1680, le nom de Jacques Guibourg apparaît comme procureur à Orléans.

Puis, un an plus tard, en 1681, on apprend qu'il était notaire Royal de la paroisse de Ste Anne d'Ouzouer Le Marché. Notaire Royal était un office payé au roi. Jacques Guibourg était donc d'un rang social élevé et traitait des affaires de droit sur toute la province d'Ouzouer-le-Marché et donc des affaires plus importantes que celles traitées par le notaire seigneurial de Charsonville (qui ne traitait que principalement des baux de ferme).

Il habitait avec sa famille la paroisse d'Ouzouer-le-Marché (comme indiqué dans l'acte de son second mariage avec Agnès Liger à Beaugency et dans les actes de mariage et de baptême d' « Ozoir »).

Avant 1684, sa femme, Marie Amellon, décédera. A la suite de cet événement, Jacques Guibourg se remariera à Beaugency (paroisse St Firmin), le 14/8/1684 avec Agnès Liger, fille d'Antoine Liger (procureur de la paroisse de St Firmin à Beaugency). Et à 46 ans, il acheta la petite ferme de La Mercellerie à Charsonville et fit construire ou aménager une ancienne demeure (le « château de la Mercellerie ») pour y faire sa résidence principale, à proximité de la ferme dont il était devenu propriétaire.

Pour information, à cette époque la seigneurie de Vilaine (ferme et terres), à proximité de la Mercellerie, appartenait à Catherine de Courtenay et plus tard à sa fille Catherine de Gauville.

Jacques Guibourg et Agnès Liger eurent 5 enfants nés et baptisés à Charsonville :

Jacques né le 21/5/1685

Agnès née le 9/9/1686

Marie Anne née le 2/1/1688

Marguerite née le 20/7/1689

Marie Madeleine née le 31/01/1691

Mais malheureusement les revenus de Jacques Guibourg diminuèrent à partir de 1690.

En effet, comme tous les notaires royaux des campagnes, il gérait peu d'actes et devait par conséquent cumuler son activité de praticien du droit privé (c'est-à-dire notaire) avec d'autres offices ministériels, en particulier celui d'huissier. Mais cette pratique, qui lui permettait de vivre correctement, devait brusquement cesser car les neuf notaires de Beaugency, qui formaient une communauté et qui se réunissaient régulièrement pour soutenir leurs droits contre les notaires des paroisses voisines, se plaignirent le 15 octobre 1689 de ce que Jacques Guibourg, notaire et sergent (huissier), cumulait deux titres incompatibles.

C'est pourquoi, la même année, dans un acte rédigé par François Gasnier (notaire seigneurial à Charsonville), Jacques Guibourg ne portait que le titre de « notaire royal à Ouzouer le Marché » et plus du tout celui d'huissier.

Quelques années plus tard, à 54 ans, Jacques Guibourg, « *notaire royal d'Ouzouer le Marché, et Charsonville et autres lieux* », « décèdera *le lundi 14 avril 1692 à 11h du soir dans sa maison de Vilaine* ». Il sera inhumé « *dans le cimetière de Charsonville le lendemain vers 15h* ».

Description de la ferme de la Mercellerie en 1786

Extrait du journal de l'orléanais du vendredi 17-3-1786

Métairie appelée la Mercerie, située au village de Villaine, paroisse de Charsonville en Beauce, consistant en bâtiments pour le laboureur, granges, étables, écuries, bergerie, vacherie, cour close de murs, un demi arpent de vignes et un jardin ; le tout contenant environ 6 quartiers et une petite maison de Maître, consistant en 2 chambres basses, grenier au dessus et 52 mines de terres labourables par chaque saison, situées aux terroirs de Charsonville et d'Ouzouer-le-Marché ; le tout affermé 110 mines de blé (bled), mesure de Beaugency, moitié froment et moitié méteil ; une mine de farine d'orge, même mesure ; 50 livres en argent et 14 chapons ; le tout livrable et payable à Orléans, suivant le bail actuel qui finit à la Toussaint 1787 ….

Qu'est devenu le « château » ?

Après son décès en 1692, les archives sont muettes. On ne sait pas ce que devint la famille Guibourg, le « château »

de la Mercellerie, ni la ferme. Même si dans un bail de 1707, on apprend que plusieurs parcelles de terre, situées sur la paroisse de Charsonville, sont toujours la propriété des héritiers Guibourg.

Pas d'information donc jusqu'au début de l'année 1787, où, dans un journal, il est noté que Jean Baptiste Boisgaultier, marchand épicier, et Marie-Anne Bazin, sa femme, demeurant à Orléans paroisse St Marceau, ont vendu la ferme appelée la « Mercerie », situé au « village de Vilaine », paroisse de Charsonville. L'acquéreur était peut-être Jean Péan qui sera maire de Charsonville et qui était propriétaire de la ferme de la Mercellerie en 1811.

Boisgaultier était marié depuis le 3/2/1756 avec Marie-Anne Bazin à Orléans paroisse Saint Paul et dont la mère s'appelait Agnès Guibourg, née en 1686, fille de Jacques Guibourg notaire Royal. La ferme est donc restée propriété des Guibourg d'environ 1684 jusqu'en 1787.

Après 1792 le hameau de la Mercerie deviendra la Mercellerie et la maison bourgeoise deviendra inhabitée vers 1860 selon le registre du recensement de l'époque. La grande maison fut complètement détruite par la suite. Seule, la ferme de la Mercellerie continua d'être exploitée au 19 et 20 ème siècle.

Conclusion

La mémoire des aînés, dans sa diversité et sa subjectivité, constitue pour l'historien local une source qu'il ne faut jamais négligée. L'histoire du « Château de la Mercellerie » en est un bel exemple.

Sources :

Archives départementales du Loiret et du Loir Et Cher

Le Loiret Généalogique

Gallica

Rédigé par Patrick Thauvin-Gasnier